



**RAPPORT FINANCIER
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE 2022 CLOS**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE LES 9 ET 10 JUIN 2023
LILLE/LESQUIN**

2021 est l'année du titre olympique pour notre Equipe de France Masculine Senior et dans la continuité 2022, cette même équipe a remporté la Volley Nations League (VNL).

Parallèlement à ce nouveau titre, nos autres Equipes de France ont performé à savoir les Seniors Féminines en Golden League, les beacheurs (euses) à plusieurs tournois mondiaux, sans oublier nos collectifs jeunes indoor et outdoor qui s'approchent régulièrement des podiums de leurs catégories.

Tous ces bons résultats contribuent à l'épanouissement de nos disciplines. De plus en plus de jeunes viennent grossir les rangs de nos clubs et le résultat pour notre Fédération pour l'année 2022 est, pour la 2^{ème} année consécutive, important (1 122 331,32€).

Ce résultat s'analyse en grande partie, selon les éléments suivants :

✓ Augmentation du nombre de licences :

- 134 463 licenciés du 01/07/2022 au 31/12/2022
- 112 268 licenciés du 01/07/2021 au 31/12/2021

Soit 22 195 licenciés en plus (+ 19,70%) au 31/12/2022

✓ Aides FIVB sur le Beach (220 K U\$)

✓ Aide Exceptionnelle sur Covid MJS/ANS (80K€)

✓ Volley Nations League (VNL) : Médaille d'Or de l'Equipe de France Masculine Senior.

✓ Secteur Formation : chiffre d'affaires (CA) en forte augmentation du fait de la préparation de diplômés d'état :

- CA 2022 : 235 K€
- CA 2021 : 147K€

✓ Forte progression du secteur sponsoring :

- 2021 : 495K€
- 2022 : 1 310K€

Soit 815K€ d'augmentation

✓ Secteur organisations/évènementiel bénéficiaire de 150K€

Produits : 529K€ dont billetterie 256 K€ + subventions – charges 375K€ (hors personnel fédéral).

Les produits de la Fédération s'élèvent à **13 283 550€** et les charges à **12 161 219K€**.

Notre bilan au **31/12/2022** fait ressortir **2 887 014 €** de fonds propres associatifs, après affectation du résultat 2022.

L'actif circulant s'élève à **8 875 706 €** dont **6 234 920€** de disponibilités.

Les dettes s'élèvent à **6 176 630€** dont **540 940 €** d'emprunt Prêt Garanti par l'Etat (PGE).

Il est à noter que nous n'avons plus d'emprunt lié au siège de notre Fédération.

Le PGE est remboursé par échéances mensuelles jusqu'au 15/06/2027 (sauf remboursement anticipé).

Comme les années précédentes, il est inutile de vous préciser que, sur demande, les comptes fédéraux sont à la disposition de tous licenciés au siège fédéral.

Fait à Choisy le Roi, le 2 mai 2023


Christian ALBE
Trésorier Général de la FFvolley